



Communiqué de presse

Saint-Brieuc, le 12 mars 2020,

CORONAVIRUS

Premier cas confirmé dans le département des Côtes-d'Armor

La Préfecture des Côtes d'Armor vous informe qu'une personne a été testée positivement au CORONAVIRUS dans le département. Cette personne est actuellement hospitalisée au Centre hospitalier de Saint-Brieuc. D'autres personnes ont fait l'objet de prélèvement actuellement en cours d'analyse. Il n'y a pas d'apparition de cas groupés (cluster) à ce stade.

Le préfet des Côtes-d'Armor a fait un point de situation avec le Directeur de l'Agence Régionale de Santé Bretagne.

Les mesures applicables sur le département des Côtes-d'Armor afin de limiter les risques de propagation du virus restent celles diffusées au niveau national :

1/ Application des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage

- Se laver les mains régulièrement
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Utiliser des mouchoirs à usage unique
- Porter un masque quand on est malade
- En cas de symptômes, contacter le 15

2/ Application des consignes relatives au retour de voyage disponibles sur le site : https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus

3/ Tout rassemblement mettant en présence de manière simultanée plus de 1 000 personnes est interdit sur le territoire national (<u>Arrêté du 9 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19</u>). Par arrêté du préfet des Côtes d'Armor du 11 mars, les marchés peuvent se tenir.

Contact presse : Service de Communication Interministérielle

Tél: 02.96.62.44.22 Fax: 02.96.62.44.74

Courriel: pref-communication@cotes-darmor.gouv.fr

Site: http://www.cotes-darmor.gouv.fr

Pour plus d'informations

Pour connaître l'ensemble des informations et recommandations concernant le nouveau coronavirus COVID-19 : https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Pour toutes questions non médicales, une plateforme téléphonique nationale est également accessible gratuitement au 0 800 130 000 24h sur 24, 7 jours sur 7.

Contact presse : Service de Communication Interministérielle

Tél: 02.96.62.44.22 Fax: 02.96.62.44.74

Courriel: <u>pref-communication@cotes-darmor.gouv.fr</u>

Site: http://www.cotes-darmor.gouv.fr